

Cote du document: EB 2012/106/INF.9  
Date: 21 septembre 2012  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration**

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

##### **Brian Baldwin**

Conseiller principal en gestion des opérations  
téléphone: +39 06 5459 2377  
courriel: b.baldwin@ifad.org

#### Transmission des documents:

##### **Deirdre McGrenra**

Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent sixième session  
Rome, 20-21 septembre 2012

---

Pour: **Information**

## Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

### I. Propositions de projet/programme

1. Les propositions de projet/programme ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent sixième session et sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD).

#### A. Afrique de l'Ouest et du Centre

##### **Cameroun: Mémoire du Président: Projet d'appui au développement de la microfinance rurale – prêt supplémentaire (EB 2012/106/R.12 + Add.1)**

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt supplémentaire de 1,95 million de DTS, à des conditions particulièrement favorables, à la République du Cameroun. La représentante de la France a invité le FIDA à développer des synergies dans le cadre de l'initiative de l'Agence française de développement, à venir, relative au secteur de la microfinance. Les membres du Conseil d'administration n'ont soulevé aucune autre question.

##### **Cap-Vert: Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales (EB 2012/106/R.13)**

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un don du FIDA de 4,2 millions de DTS et d'un prêt du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol) de 7,1 millions d'EUR, tous deux à des conditions particulièrement favorables, à la République du Cap-Vert afin de financer le Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales. La représentante des États-Unis a félicité le FIDA pour les réponses rapides et détaillées apportées aux questions posées avant la session.

##### **République démocratique du Congo: Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers (EB 2012/106/R.14)**

4. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un don de 45,35 millions de DTS à la République démocratique du Congo pour contribuer au financement du Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers (PAPAKIN). Ce programme contribuera à améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des producteurs, hommes, femmes et surtout jeunes qui vivent en milieu rural. Sa conception, fruit d'une étroite collaboration avec le gouvernement et les partenaires de développement intervenant en République démocratique du Congo, met l'accent sur les synergies, les économies d'échelle et l'appui à l'exécution. Grâce à un renforcement systématique des capacités, il sera possible d'atténuer les risques pouvant survenir au cours de la mise en œuvre du programme. Les commentaires écrits adressés avant la session par les représentants des États-Unis d'Amérique et de l'Italie ont fait l'objet de réponses écrites. Durant la session, la Belgique a manifesté son appui en faveur du programme, et les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont posé des questions, auxquelles il a été répondu, concernant le renforcement des capacités et le ciblage.

##### **Niger: Projet de petite irrigation Ruwanmu (EB 2012/106/R.16)**

5. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi: i) d'un prêt et d'un don du FIDA, de 1,17 million de DTS et 0,655 million de DTS respectivement; et ii) d'un prêt du Fonds fiduciaire espagnol de 14 millions d'EUR, les deux prêts étant accordés à des conditions particulièrement favorables à la République du Niger, afin

de financer le Projet de petite irrigation Ruwanmu. La représentante des États-Unis d'Amérique a transmis des commentaires écrits au chargé de programme de pays pour le Niger. Aucune autre question n'a été soulevée durant la session du Conseil d'administration.

## **B. Afrique orientale et australe**

### **Mozambique: Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo (EB 2012/106/R.17/Add.1)**

6. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 10,85 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables, d'un don de 1,01 million de DTS, d'un prêt du Fonds fiduciaire espagnol de 13,30 millions d'EUR à des conditions particulièrement favorables et d'un don du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) du FIDA de 3,26 millions de DTS en faveur du Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo. Les commentaires écrits adressés avant la session par les représentants du Danemark, des États-Unis d'Amérique, de la France et de la Suisse ont fait l'objet de réponses écrites. Avant d'approuver le financement, les représentants de la Finlande, de l'Inde et du Royaume-Uni (au nom également de la Belgique, du Canada et des Pays-Bas) ont demandé des précisions sur les points suivants: i) les prévisions concernant l'analyse, en cours, de la filière, en particulier pour ce qui est de la commercialisation, des relations avec le secteur privé et de l'incidence sur les revenus des agriculteurs; ii) la politique relative aux interventions et aux mesures de facilitation en appui au Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo (PROSUL); iii) les mécanismes de résilience au changement climatique; iv) la manière dont le projet renforcera les processus relatifs aux grandes orientations au niveau local; v) les technologies à faible intensité de carbone qui seront adoptées pour les infrastructures; vi) la biodiversité ainsi que la qualité et la sécurité de l'eau; vii) les risques liés à la politique économique; viii) les rapports entre coûts, résultats et utilisation optimale des ressources; ix) les capacités du Ministère de l'agriculture en tant qu'organisme d'exécution; x) l'aptitude du Gouvernement du Mozambique à assurer le service de la dette; xi) le ciblage du projet au profit des pauvres; et xii) le degré d'identification de partenaires privés. Par ailleurs, les représentants de l'Angola, du Canada et du Danemark ont exprimé leur appui sans réserve à cette proposition. Des précisions ont été fournies sur les points précités, à la satisfaction du Conseil. La division régionale a notamment expliqué qu'il était prévu de mener à bien des études préliminaires sur des filières spécifiques, qui constitueraient la base du suivi, tout au long de la période d'exécution, des principales réalisations du projet, des dispositions intégrées pour le financement d'un certain nombre d'activités par le secteur privé, de l'utilisation des principaux prestataires de services et du renforcement des capacités en vue d'accroître la capacité d'exécution du Centre pour la promotion de l'agriculture (CEPAGRI), de l'aptitude du Mozambique à rembourser ses prêts ainsi que de l'utilisation du don octroyé par le FIDA pour le renforcement des capacités, du ciblage exclusif des petits agriculteurs et non des gros exploitants pratiquant une agriculture plus commerciale, et du degré élevé de concertation avec les partenaires privés, y compris les petits commerçants désireux d'investir dans la construction d'un abattoir. De plus, le Directeur de la Division environnement et climat a expliqué que le projet avait été conçu comme une expérience intensive d'apprentissage pour le FIDA, moyennant l'intégration des éléments de l'ASAP dans les différentes composantes du projet, et que ce processus d'apprentissage débouchera sur une analyse approfondie de la mise en œuvre du projet.

**Mozambique: Mémorandum du Président: Projet d'appui au PRONEA – modification de l'accord de prêt (EB 2012/106/R.41)**

7. Le Conseil d'administration a approuvé un amendement à l'accord de prêt pour le Programme d'appui à l'agriculture, qui s'intitule désormais Projet d'appui au PRONEA.

**C. Asie et Pacifique**

**Chine: Projet d'amélioration des infrastructures agricoles et rurales dans le Hunan (EB 2012/106/R.18/Add.1/Sup.1)**

8. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 30,25 millions de DTS à des conditions ordinaires (18 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, avec un taux d'intérêt correspondant au taux de référence annuel établi par le FIDA sur une base semestrielle) et d'un don de 0,66 million de DTS en faveur du Projet d'amélioration des infrastructures agricoles et rurales dans le Hunan (HARIIP). Avant d'approuver le projet, le Conseil d'administration a insisté sur la nécessité d'accélérer le flux de fonds, en particulier lorsque les préfectures ajoutent un autre niveau à ce qui est déjà une longue chaîne entre l'emprunteur (le Ministère des finances) et les usagers finals (les villageois et les agents d'exécution). De plus, le Conseil d'administration a mis l'accent sur l'importance du renforcement du système de vulgarisation technique dans une optique plus participative et ascendante. Le Conseil a reconnu que, en ce sens, une solution appropriée serait de renforcer les synergies entre les services de vulgarisation et les coopératives d'agriculteurs de manière à pouvoir effectivement mettre en place le système participatif de vulgarisation entre agriculteurs envisagé dans le cadre du HARIIP.

**Inde: Projet d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales du Jharkhand (EB 2012/106/R.19/Add.1/Sup.1)**

9. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 33,55 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables afin de financer le Projet d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales du Jharkhand. Avant d'approuver ce prêt, le Conseil a demandé des précisions sur les trois points suivants: i) la ventilation de la contribution nationale dans le plan de financement; ii) la provenance du financement rétroactif anticipé; et iii) le partage des savoirs avec d'autres États de l'Inde. Sur le premier point, le Conseil a reçu confirmation du fait que le gouvernement d'État octroiera quelque 7,9 millions d'USD, montant qui sera complété par une somme d'environ 11,6 millions d'USD provenant de l'Assistance centrale spéciale au Sous-plan tribal, et une somme d'environ 44,2 millions d'USD du Plan national Mahātmā Gandhi de garantie de l'emploi rural. Par ailleurs, d'autres sources nationales de cofinancement pourraient être mobilisées en cours d'exécution. Sur le deuxième point, le Conseil a reçu confirmation que le financement rétroactif proviendrait du prêt du FIDA et ne constituerait donc pas un financement additionnel. Quant au troisième point, il a été confirmé que la gestion des savoirs constituait une priorité du programme de pays pour l'Inde et que l'intention était de garantir que les enseignements tirés du projet soient partagés avec d'autres États du pays se trouvant dans des situations similaires.

**Indonésie: Projet de développement des communautés côtières (EB 2012/106/R.20)**

10. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt du FIDA de 15,87 millions de DTS à des conditions ordinaires, d'un don du FIDA de 1,18 million de DTS et d'un prêt du Fonds fiduciaire espagnol de 6,29 millions d'EUR à des conditions ordinaires à la République d'Indonésie afin de financer le Projet de développement des communautés côtières. Avant d'approuver le prêt et le don, les représentants du Japon, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ont demandé des éclaircissements sur

les points suivants: i) l'approche adoptée concernant l'atténuation du risque lié à la corruption; et ii) le ciblage géographique.

**Népal: Kisan Kalagi Biu-Bijan Karyakram (Programme de fourniture de semences améliorées aux agriculteurs)  
(EB 2012/106/R.21/Add.1/Sup.1)**

11. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un don de 12,85 millions de DTS et d'un prêt de 12,85 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables au Népal afin de financer le Kisankalagi Unnat Biu-Bijan Karyakram (Programme de fourniture de semences améliorées aux agriculteurs). Quelques jours avant la session du Conseil, la Coopération suisse au développement et l'Ambassade du Danemark à Katmandou avaient transmis par courriel des commentaires auxquels le chargé de programme de pays avait répondu, notamment concernant la décentralisation de la production semencière et les liens novateurs qu'il est prévu d'établir entre les groupements de producteurs de semences et le secteur privé. La troisième question avait trait aux projets antérieurs en matière de semences ainsi qu'aux opérations en cours dans le pays; durant les débats, la représentante des États-Unis d'Amérique a fait état du souhait de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) de prendre part au mécanisme de coordination. Le chargé de programme de pays a confirmé qu'il était nécessaire de mettre en place un mécanisme de coordination au niveau national. Avant d'approuver le prêt, le Conseil a mis l'accent sur l'utilité et le potentiel du sous-secteur semencier et a préconisé une meilleure coordination des activités en cours dans le pays, sous la conduite du gouvernement. Dans le droit fil de l'action menée pour accroître l'efficacité de l'aide, cette coordination pourrait être organisée sous l'égide de la Stratégie nationale de développement agricole, en cours d'élaboration.

**D. Amérique latine et Caraïbes**

**Brésil: Projet de développement de la production et de renforcement des capacités (Projet Paulo Freire)  
(EB 2012/106/R.23/Sup.1)**

**Brésil: Projet de promotion des entreprises rurales pour les petits producteurs (Dom Távora)  
(EB 2012/106/R.24)**

12. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 20 624 403 DTS et d'un prêt du Fonds fiduciaire espagnol de 5 948 482 EUR à l'État du Ceará de la République fédérative du Brésil afin de financer le Projet de développement de la production et de renforcement des capacités (Projet Paulo Freire).

Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 10 312 201 DTS à l'État de Sergipe de la République fédérative du Brésil afin de financer le Projet de promotion des entreprises rurales pour les petits producteurs (Dom Távora).

Le représentant du Danemark a pris acte de la pertinence du Projet Dom Távora, compte tenu des niveaux de pauvreté dans la zone d'intervention du projet. Ce dernier a pour but de générer durablement des revenus, l'accent étant mis sur la promotion de l'entrepreneuriat parmi les petits producteurs. Le représentant du Danemark a par ailleurs précisé que des réponses avaient été fournies aux commentaires adressés au chargé de programme de pays pour le Brésil avant la session. Le représentant de l'Argentine a donné son aval aux projets présentés, en insistant sur le fait qu'ils prouvent le rôle majeur que joue le FIDA en faveur de la lutte contre la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire. Le représentant de l'Inde a lui aussi exprimé son soutien en faveur de ces projets et a rappelé que, en sa qualité de président du Comité de l'évaluation, il avait eu la possibilité de se rendre dans la zone d'intervention d'un projet antérieur du FIDA dans l'État du Ceará, où il avait pu constater l'ampleur de l'engagement et la qualité des travaux

en relation avec la mise en œuvre des projets du FIDA, tant au sein du personnel gouvernemental que de l'unité de gestion du projet. Enfin, le représentant de l'Espagne a salué la qualité de ces projets et a rappelé que cinq des projets approuvés lors de la présente session du Conseil d'administration sont cofinancés grâce à des ressources provenant du Fonds fiduciaire espagnol.

**Brésil: Mémoire du Président: Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-Árido) – prorogation du délai de signature de l'accord de prêt (EB 2012/106/R.42)**

13. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la prorogation de six mois du délai de signature de l'accord de financement pour le Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-Árido) de la République fédérative du Brésil. Les membres du Conseil d'administration n'ont formulé aucun commentaire à cet égard.

**Pérou: Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude (EB 2012/106/R.25)**

14. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 12,9 millions de DTS à la République du Pérou afin de financer le Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude. Le représentant de l'Argentine a donné son aval au projet, en insistant sur le fait qu'il est la preuve du rôle majeur que joue le FIDA en faveur de la lutte contre la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire. Le représentant de l'Espagne a salué la qualité de ce projet et a rappelé que cinq des projets approuvés lors de la présente session du Conseil d'administration sont cofinancés grâce à des ressources provenant du Fonds fiduciaire espagnol.